

CONSEIL D'ADMINISTRATION EWETA DU 5 JUIN 2012

Procès-verbal

Présences

[Administrateurs présents et excusés](#) (en lien)

Pour le secrétariat EWETA

Sognia Angelozzi

Lieu : Agence Belfius à Bouge.

Ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration

1. Approbation du [PV du CA du 15 mai 2012](#)
2. Missions et fonctionnement de l'EWETA : orientation à prendre
3. Présentation du Budget 2012 avant approbation par l'AG du 8 juin
4. Rapport des 3 GT : Concertation sociale, Formations et Assurance hospitalisation : suites à donner
5. Divers

Le quorum est atteint (quorum à atteindre 17, nombre de présents et représentés : 23).

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 mai 2012

Moyennant la remarque suivante de Guy Niset :

Il souhaite que la proposition d'aussi analyser les pistes de recettes structurelles nouvelles, notamment en matière de marge de progrès avec l'équipe en place soit ajoutée au PV du CA du 15 mai 2012 (par exemple : financement de l'analyse du rapport financier AWIPH, le transfert d'une partie du budget récurrent formation « Accords du Non Marchand ».

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Missions et fonctionnement de l'EWETA : orientation à prendre

Sognia Angelozzi présente les missions de l'EWETA et le fonctionnement proposé pour le secrétariat par rapport à ces missions et ce suivant concertation avec les membres du bureau conformément à la décision prise lors du CA du 15 mai dernier.

Cette présentation fut transmise au préalable aux administrateurs et se présente en 3 parties que sont :

- Bref rappel des missions de l'EWETA
- Opérationnalisation au niveau du secrétariat pour répondre à ces missions avec 2 visions de fonctionnement à venir
- Résumé des 2 pistes de fonctionnement (situation optimale et situation actuelle réorganisée)

Echanges pêle-mêle qui ont suivi la présentation :

Les pôles 2 (recherche, développement et analyse) et 3 (communication et information) pourraient être rassemblés.

La situation optimale pourrait être plus restrictive encore.

Il faut veiller aux flux d'informations ascendants et descendants de la direction et direction adjointe vers ses collaborateurs. Le nombre d'informations est devenu en effet encore plus important ces dernières années. Il faudrait peut être veiller à responsabiliser également des administrateurs pour le suivi de certains dossiers.

Les compétences du personnel ne sont pas toutes à la hauteur des attentes et besoins des membres.

Il y a néanmoins un potentiel certain reconnu et dont on est satisfait mais pouvant être certainement aussi amélioré.

On peut distinguer plus clairement des fonctions de contenus (représentation, défense de positions) et des fonctions de support (recherche, analyse, préparation des dossiers).

Si l'option de la situation actuelle réorganisée est retenue, cela ne veut pas dire pour autant qu'on ne change rien.

Au contraire, les fonctions seront cadrées dans un but d'évolution. Elles seront évaluées au bout d'un délai restant à fixer.

Il faut étoffer certaines fonctions.

Il ne faut pas faire payer les ETA pour les services d'analyse juridique rendus par notre collaborateur juridique même sur des questions juridiques qui leurs sont spécifiques.

S'il y a des problèmes de compétences, les solutions plus modérées envisagées ne résoudront rien.

Pour un bon fonctionnement d'une organisation, le cadrage donné par la direction est important.

S'il fallait à l'avenir envisager une réduction du personnel, une piste alternative pourrait être étudiée et qui viserait la mise à disposition dans les ETA.

Il faut tenir compte de l'impact négatif sur le budget 2012 que représenterait une restructuration du personnel que ce soit par un licenciement du personnel ou par une réduction du temps de travail.

Eric Chardon présente, à cet effet, les calculs des coûts de préavis estimés pour différents scénari de réduction du personnel avec engagement de profils de haut niveau. Ces calculs avaient été établis en janvier de cette année par des membres du GT budget. Parmi les 6 hypothèses présentées (1.situation actuelle, 2.situation actuelle + 1 pers de haut niveau, 3. Sognia, Guy, 1 secrétaire, 1 pers de haut niveau, 4. Remplacement de 2 membres de l'équipe par 2 personnes de haut niveau, 5. Sognia, Guy, + 2 personnes de haut niveau, 6. Sognia, Guy, + 2 pers de haut niveau + 1 secrétaire). Dans tous les scénari proposant des préavis (3,4,5 et 6), les coûts à absorber par la fédération deviennent conséquents et nous mettraient dans une situation difficile durant quelques années le temps de l'amortissement de ces coûts.

Tenant compte de ces derniers aspects budgétaires complémentaires, la CA décide à la majorité des membres présents et représentés contre 3 abstentions et 1 opposition de retenir la piste 2 de la présentation proposée, à savoir, de maintenir le secrétariat dans sa composante actuelle (7 temps plein dont 6 APE et 1 emploi sous statut provincial).

Le CA estime qu'il est du ressort du bureau de fixer à la Direction les objectifs à atteindre afin que celle-ci puisse les faire appliquer au niveau de l'équipe et être accompagnée par ce bureau dans le contrôle de ces objectifs. Moyennant ces objectifs déterminés par le Bureau, un groupe de travail composé des membres du bureau et élargi à 2 administratrices, Anne Peeters et Nadine Moreau, sera mis en place afin de déterminer un cadre de fonctionnement plus précis pour le personnel et de l'évaluer au bout d'1 an.

Cette décision du CA sera présentée aux membres ce vendredi 8 juin lors de notre AG extraordinaire.

3. Présentation du Budget 2012 avant approbation par l'AG du 8 juin

Eric Chardon présente le budget 2012 comparativement à la proposition de budget présentée en décembre 2011. On constate un écart de 10.309 € (6.854 en positif en déc 2011 contre 3.455 € en négatif en juin 2012). Les principales causes sont l'engagement d'un nouveau collaborateur en février et la sous estimation de certains postes dans les frais de fonctionnement du secrétariat et dans les frais de déplacements.

Par rapport au déficit présenté et la situation relative à la recette de 20.000 € proposé pour les formations NM dont un budget a été attribué à chaque ETA suite aux derniers accords NM, Patrick Godart propose de ne plus tergiverser et de faire adopter de suite une décision compensant une rentrée de 20.000 € à la place de ce budget provenant des formations NM. Il propose d'augmenter les cotisations des ETA membres à concurrence de ce montant. Si l'on se base par ex sur un quota de 8.000 travailleurs, cela signifierait une augmentation de 2,5 € par travailleur.

A une très large majorité des membres présents et représentés contre une seule opposition, le Conseil d'administration accepte cette proposition et demande de la présenter pour accord lors de notre AG du 8 juin en déterminant d'ici là les modalités plus précises d'application de cette proposition suivant les données réelles du secteur.

Dany Drion demande un effort complémentaire au secrétariat permanent en veillant à faire des économies supplémentaires dans les frais de fonctionnement par ex. Etant donné que ces frais de fonctionnement sont déjà calculés au plus juste, il est proposé plutôt de conscientiser le personnel sur certains budgets, les responsabiliser par rapport à la consommation de certains postes et surtout à leur rôle dans les actions nécessaires et à faire respecter strictement ce budget.

4. Rapport des 3 GT : Concertation sociale, Formations et Assurance hospitalisation : suites à donner

- *Etat d'avancement du GT Concertation sociale et suite à donner :*

Une seule réunion a eu lieu jusqu'à présent. Elle a donné lieu à un constat des éléments de dysfonctionnement de la DS ressentis de part et d'autre (banc patronal et banc syndical). Présentation des résultats de l'enquête sur les 18 réponses reçues pour les employeurs et des résultats côté OS ([voir résultats en fichier lié](#)). Des informations complémentaires ont été en plus recueillies auprès des porte-paroles syndicaux depuis ce 1er GT, elles sont reprises également dans le fichier lié.

Le CA donne mandat aux représentants de ce groupe de travail de poursuivre leurs travaux dans le même sens et tenter d'améliorer les points de dysfonctionnement apparaissant dans les 3 réponses en tête.

- *Etat d'avancement du GT Formations et suite à donner :*

Deux réunions ont eu lieu jusqu'à présent. Celles-ci ont abouti sur la rédaction d'un questionnaire commun employeurs et organisations syndicales encore à finaliser. Le but étant de faire un état des lieux des formations organisées dans l'ensemble des ETA en leur adressant à chacune ce questionnaire. L'objectif est à la fois de recenser les faiblesses en formations et à la fois de chiffrer les formations organisées afin de vérifier les

obligations du secteur en matière d'efforts de formations suivant notre CCT sectorielle.

Le CA donne mandat aux représentants de ce groupe de travail de poursuivre leurs travaux dans le même sens.

- *Etat d'avancement du GT Assurance hospitalisation*

Deux réunions ont eu lieu jusqu'à présent. Celles-ci ont abouti sur la rédaction d'un cahier des charges encore à finaliser qui permettra aux partenaires sociaux une démarche commune de demande d'offres de services à différentes organismes assureurs ou mutuels.

Marc Toussaint, directeur de l'ETA Orts et participant à ce groupe de travail est vivement remercié au passage pour sa dynamique dans ce groupe de travail, il est en effet l'auteur du cahier des charges et s'est proposé également pour le dépouillement des offres qui seront reçues.

Le CA donne mandat aux représentants de ce groupe de travail de poursuivre leurs travaux dans le même sens.

5. **Divers**

- *Mandat APEF*

Les fonds maribel gérés par l'APEF sont financés par les pouvoirs publics et de ce fait sont soumis aux nouvelles réglementations européennes sur les marchés publics, transposées en droit belge.

Cela signifie que pour « acheter » les services rendus par l'apef, ces fonds maribel devraient lancer un appel d'offre public et l'apef devrait y répondre. La seule manière d'échapper à cela, c'est la technique « in house » : des structures s'associent pour se rendre des services mutualisés.

Le problème est que l'apef était une asbl de « partenaires sociaux » et pas de « fonds sociaux » : les membres de l'ag n'étaient pas les fonds se mutualisant des services mais les fédérations patronales et organisations syndicales du secteur non marchand. Le gouvernement a donc demandé que l'on puisse établir une plus forte influence des fonds maribel dans la gouvernance de l'asbl apef. L'APEF a dû revoir ses statuts et la notion de représentation des fonds maribel, pour cela, il suffit que le fonds maribel désigne qui le représente dans les organes apef, ces représentants ne devant pas spécialement être membres de ces fonds.

L'EWETA a droit actuellement à 2 mandats désignés par le Fonds Maribel dont un est déjà assumé par Stéphane Emmanuelidis en tant que président de l'APEF. Il faudra désigner une seconde personne.

Vu certains éclaircissements demandés en séance pour l'octroi de ces mandats, il est proposé de reporter ce point de désignation d'un second mandat à l'APEF, au Conseil d'administration prochain le 8 juin.

Fin de la séance

Fait à Couillet, le 7 juin 2012

*Stéphane Emmanuelidis,
Président Baudouin Piret,
Secrétaire*

[retour au sommaire des PV](#)